LE Châtelleraudais

LE BIMENSUEL DE LA VILLE DE CHÂTELLERAULT | DU 15 AU 30 AVRIL 2016

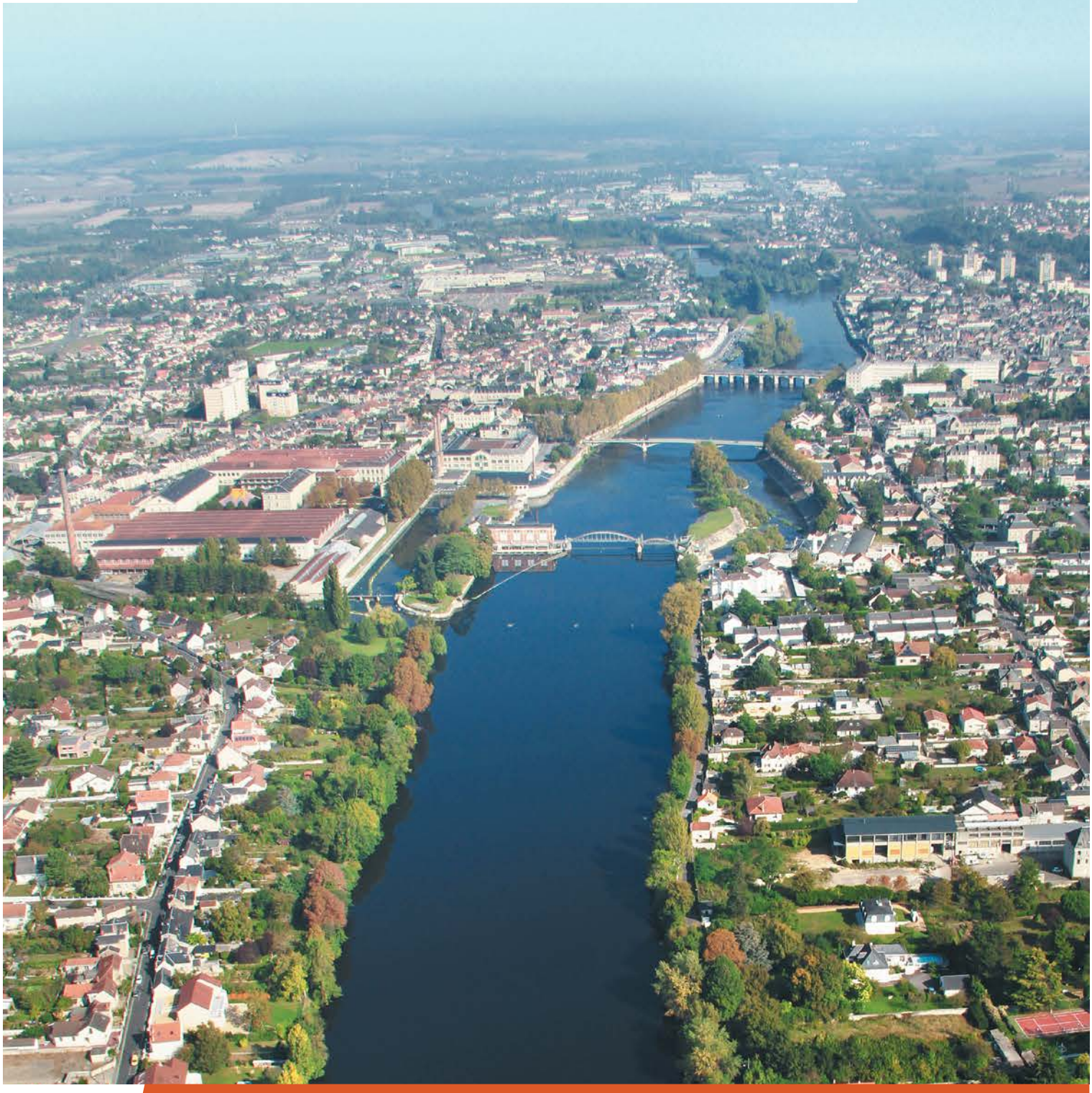

DOSSIER GRANDE AGGLO : PLUS ATTRACTIVE !

Flashcode :
Accédez à la Une du site
www.ville-chatellerault.fr

ACTUALITÉ P3
Ensemble, poursuivons nos efforts !

ÉCONOMIE P6
8e Salon des Artisans Créateurs

SPORTS P10
L'ascension de Charef Ferraoun

VIE PRATIQUE P12
« Lignes en Vienne » adapte son réseau

Les Opticiens Mutualistes sont là pour vous
BRILLER AU SOLEIL,
PROTÉGER SA VUE
JUSQU'AU 31 AOÛT 2016
CARRERA
EYEWEAR SINCE 1956
à votre vue
à partir de
79€*
ÉGALEMENT DISPONIBLE EN VERRES PROGRESSIFS*
CHÂTELLERAULT
• 9-11, RUE ARCEAU 05 49 21 92 55 / • 4, RUE DE L'HERSE 05 49 02 87 10
LES OPTICIENS MUTUALISTES
VOTRE VUE. NOTRE PRIORITÉ.
LES OPTICIENS MUTUALISTES

MEGATOP
imprimerie
IMPRIM'VERT
PEFC
CapElitis
Flyers, Dépliants, Magazines, Brochures, Plaquettes, Livres, Travaux d'éditions...
LES 5 BONNES RAISONS
DE NOUS CHOISIR
COMME PARTENAIRE
SAVOIR-FAIRE
SERVICE
QUALITÉ
PRIX
PROXIMITÉ
Contactez dès aujourd'hui notre Service Client
13, avenue du Cerisier Noir - 86530 NAINTRÉ
Tél. 05 49 90 28 00 - Fax. 05 49 90 18 99
service-devis@megatop.fr
www.megatop.fr

La nouvelle Agglo aura à cœur de valoriser un territoire dynamique, doté d'une vraie capacité économique, avec notamment l'aéronautique et un réseau extrêmement dynamique de petites et moyennes entreprises...

Grande Agglo : devenir l'entrée attractive de la grande région Aquitaine !

La préfète vient de retenir le nouveau périmètre de l'Agglo de Châtellerault qui intégrera les 3 communautés de communes voisines, du Lencloîtrais à l'ouest, des Portes du Poitou au nord et de Vals de Gartempe et Creuse à l'est, hors les 2 communes de St-Pierre de Maillé et de la Bussière.

La nouvelle Agglo sera forte de 84 000 habitants et de 47 communes. Notre objectif est de co-construire avec l'ensemble des élus et des forces vives un projet de territoire dynamique et une entité forte, attrayante, afin de valoriser ses atouts réels : une vraie capacité économique avec notamment l'aéronautique, un réseau extrêmement dynamique des petites et moyennes entreprises, artisans et agriculteurs. Sans oublier ses attraits touristiques forts, patrimoniaux, thermaux et naturels, ses facilités de transport routier et ferroviaire et sa qualité de vie.

Tel est l'enjeu des prochains mois pour qu'au 1er janvier 2017 nous soyons opérationnels et visibles de Bordeaux et que la nouvelle Agglo devienne une entrée nord attractive de la grande région Aquitaine.

Maire de Châtellerault,
Président de la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais

> FINANCES PUBLIQUES

Ensemble, poursuivons nos efforts !

Compte tenu de la baisse annoncée sur 3 ans des dotations de l'État versées à la Ville (6 millions de recettes en moins au total entre 2015 et 2017), un vaste plan d'économies a été mis en place par la municipalité où tout le monde a été mis à contribution pour garder notre capacité à investir et poursuivre l'amélioration de notre cadre de vie.

Aujourd'hui, l'État vient de décider une hausse de 1,2% sur 2016 et 2017 du point d'indice des fonctionnaires, qui correspondra à une hausse de charges de 105 000 euros par an pour la Ville.

Les économies réalisées ne suffisent pas pour compenser la baisse des recettes et la hausse des charges décidées par l'État. Après avoir maintenu stable les taux pendant 8 ans, le Conseil Municipal vient de voter une légère hausse de 1,9% de ses impôts locaux pour 2016.

Malgré cette hausse, le taux de la taxe d'habitation, qui passe de 20,58% à 20,97%, restera inférieur au taux moyen national de 23,95%.

Bimensuel d'informations de la Ville de Châtellerault
Hôtel de Ville - BP 619 - 78, boulevard Blossac
86106 Châtellerault Cedex
Courriel : le-chatelleraudais@ville-chatellerault.fr
Directeur de la publication: Jean-Pierre Abelin
Réalisation: Service communication - Stéphanie Prédot, directrice
Rédacteur en chef: Charles Viansson-Ponté
Rédaction: Charles Viansson-Ponté, Patrick Sitaud, Florence Henneresse, Carole Pouvreau
Photos : Nicolas Mahu, Yann Carricaburu, Maëlys Juillet
Régie publicitaire: COMWEST 06 61 49 49 51
Impression : Mégatop à Naintré, certifiée IMPRIM'VERT et PEFC
Conception : Agence Chat Noir - Châtellerault

Pour être au cœur de l'actualité et être plus proches de vous, nous comptons sur vous !
N'hésitez pas à nous transmettre vos propositions d'articles, vos informations, vos idées :
par courriel :
le-chatelleraudais@ville-chatellerault.fr
par téléphone au 05 49 23 64 56
ou en remplissant le formulaire sur le site Internet de la Ville :
www.ville-chatellerault.fr

Accédez sur le site www.ville-chatellerault.fr

à l'application iPhone

à la version pdf et audio du magazine

> LES BRÈVES

BROCANTE ANNUELLE QUARTIER DES TROIS PIGEONS

Le 24 avril 2016 se déroule, de 6h à 19h, la brocante des 3 pigeons (rues des Trois Pigeons et adjacentes), organisée par l'association des commerçants du quartier. Entre 200 et 300 exposants vont proposer la perle rare aux chineurs aguerris et autres amateurs de bibelots, vaisselle, livres, jouets et autres trouvailles !

> RÉSERVATIONS
Madame Boutilet au 06 72 11 08 12

LE 7E ART EN MUSIQUE !

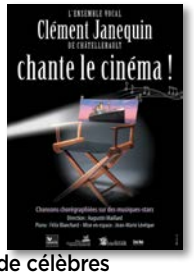

L'Ensemble vocal Clément Janequin chante le cinéma au Nouveau Théâtre ! Dirigés par Augustin Maillard et mis en scène par Jean-Marie Lévèque, les choristes vous offrent un spectacle construit en 3 tableaux, autour de célèbres morceaux, de « Borsalino » au « Roi Lion » en passant par « Il était une fois dans l'Ouest »...

> TOUT PUBLIC - Samedi 30 avril, 20h30, au Nouveau Théâtre.
Tarif unique : 8€ (gratuit - 12 ans)
05 49 23 63 96 - clementjanequin@evcj.fr

CONCERT CARITATIF AU PROFIT DE HANDISOINS 86

Le Rotary Club de Châtellerault organise une soirée musicale caritative au profit de l'association châtelleraudaise Handisoins 86, qui œuvre pour l'accès aux soins des personnes en situation de handicap avec troubles du comportement. En présence de Richard Anconina, la soirée accueillera le guitariste Rodolphe Raffalli qui rendra notamment hommage à Brassens, Django Reinhardt...

> Jeudi 21 avril à 20h30, salle de l'Angelarde
Entrée 15€ (5€ - 16 ans)
Contact et réservation au 05 49 90 76 89

L'E2C de Châtellerault souffle ses 10 bougies !

Les Écoles de la 2e Chance ont pour objectif d'assurer l'insertion sociale et professionnelle de jeunes adultes de 18 à 25 ans sans qualification et sans emploi.

Tourné sur le ton de l'humour en collaboration avec José Bourbon, monteur vidéo au « 4 », les stagiaires de l'E2C ont présenté un court-métrage de présentation de l'école lors de la soirée anniversaire à l'Angelarde du 1er mars dernier.

Le 6 janvier 2006, l'École de la 2e Chance (E2C) était inaugurée à Châtellerault sur le site de la Manu. Le point de départ d'une aventure qui, 10 ans après, a conduit au développement de cette structure : depuis fin 2015, l'E2C compte un second site à Niort. L' « E2C Châtellerault » est d'ailleurs devenue depuis peu, l'« E2C Vienne & Deux-Sèvres ».
Le 1er mars dernier, l'E2C Vienne & Deux-Sèvres a organisé une soirée anniversaire à l'occasion de ses 10 ans d'existence. Un moment fort où se sont réunis partenaires, financeurs, stagiaires actuels des sites de Châtellerault et Niort et les anciens qui ont franchi les portes de l'E2C, sans oublier toute l'équipe d'encadrement. Une soirée festive après plusieurs mois de préparation, au cours de laquelle les réalisations (vidéo, livre,...) des stagiaires ont été diffusées et remises aux convives !

Les prochaines rencontres sportives et culturelles dans la Vienne

L'année 2016 sera également marquée par l'organisation des prochaines Rencontres Sportives et Culturelles (RSC) par l'E2C Vienne & Deux-Sèvres. Ces rencontres qui développent l'esprit de partage et d'équipe rassembleront du 20 au 24 juin 2016 près de 350 stagiaires et 70 formateurs, parmi une trentaine d'Écoles de la 2e Chance de France métropolitaine et d'outre-mer, au CREPS de Boivre, à Poitiers.

E2C VIENNE & DEUX-SÈVRES
Bât. L'Atelier
209 Grand' rue de Châteauneuf
05 49 93 87 79
www.e2c-86-79.fr

Bon à savoir

CÔTÉ ARCHI

Se balader « de fond en comble »

L'exposition « De fond en comble » se décline en balades... Le Service Pays d'art et d'histoire invite, le dimanche 24 avril, à une promenade-découverte du centre ancien de Châtellerault, entre façades de tuffeau et toitures d'ardoises, et à travers d'autres matériaux plus insolites. Une incursion dans les couleurs du temps et du patrimoine, qui se complète d'un stage d'initiation à la construction en terre crue, le 16 avril à Archigny, et d'une balade dans la réserve du Pinail, le 17 avril, à la découverte de la pierre meulière.

Réservation obligatoire
05 49 21 05 47

CÔTÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une approche globale de l'adaptation aux changements climatiques

L'Agglo, lauréate de l'appel à projets du Ministère de l'Écologie pour les Territoires à énergie positive pour la croissance verte, organise le 11 mai prochain, en partenariat avec l'Université de Poitiers, un séminaire de recherche sur le thème « Territoires, environnement et biodiversité face aux changements climatiques : impacts et adaptations ». Face à l'urgence et à l'ampleur du défi à relever, cette journée de recherche réunira des spécialistes des sciences sociales et des sciences de la nature : géographes, écologues, ingénieurs, climatologues, météorologues, statisticiens...
Inscription en ligne obligatoire sur www.agglo-chatellerault.fr
Lieu du séminaire : Maison des sciences sociales et sciences de l'homme à Poitiers

Tripilli, la start-up qui permet de gagner de l'argent avec ses voyages

Après avoir beaucoup voyagé, Audrey Menanteau, web designer et Clément Fiori, développeur web, viennent de créer leur start-up « Tripilli » et de la présenter au salon mondial du tourisme de Paris fin mars dernier. Elle est basée sur un concept innovant : gagner de l'argent avec ses propres voyages. Le principe : je pars, je renseigne mon road-book en ligne, mon périple et mon expérience sont proposés aux internautes et prennent de la valeur.

C'est la première plateforme à proposer le partage d'expériences de voyages entre particuliers.« *C'est dans l'Ouest des États-Unis lors un road trip en van, que nous avons eu une idée. Partant du constat qu'organiser un voyage est devenu une tâche longue et fastidieuse, et réserve souvent de mauvaises surprises une fois sur place, offrir une solution simple et rapide nous est apparu comme une évidence, la plateforme Tripilli était née !* »

TRIPILLI
https://tripilli.com - https://twitter.com/tripilli
https://www.facebook.com/tripilli
contact@tripilli.com

Loïc et Jordy dans le nouveau salon de L'Studio

Nouveau salon pour L'Studio dans les rues piétonnes

Loïc Evain, vient de déménager son salon de coiffure « L'Studio » dans un local plus vaste, face à la pizzeria « l'Arlequin ». Il a triplé sa surface pour accueillir au mieux sa clientèle et avoir plus d'intimité à chaque poste de coiffage. Avec Jordy, le leitmotiv de la maison est de « *s'occuper au mieux des clientes et de les bichonner* » !

La spécialité du salon, c'est le chignon, les couleurs, les mèches et le blond. Loïc propose également des forfaits détente et des forfaits « mariée » avec coiffage à domicile. La nouveauté en avril : un espace barbier à l'ancienne est proposé avec rasage au coupe-chou, massage et serviette chaude sur un vrai fauteuil de barbier.

SALON L'STUDIO COIFFEUR
10, rue Noire
05 49 21 18 62
Courriel : lstudio.coiffeur@orange.fr
Page Facebook : L'Studio coiffeur
Ouvert du mardi au vendredi de 9h30 à 19h, le jeudi et vendredi en nocturne, sur rendez-vous, jusqu'à 21h et le samedi de 8h à 14h.

Luiggi coiffeur : un nouveau propriétaire

Depuis décembre, Nicolas Guillaume gère le salon de coiffure « Luiggi coiffeur ». Handicapé après un accident du travail en 2002, Nicolas Guillaume avait beaucoup de difficultés pour trouver du travail.

Il a donc décidé de redevenir son propre patron et l'opportunité de reprendre le salon de Luiggi Chaussepied lui a permis de revenir dans le milieu du travail. Nicolas Guillaume a conservé le personnel, Séverine et Julie, et a embauché une apprentie, Claire. Outre la coiffure traditionnelle, homme, femme et enfant, « Luiggi coiffeur » propose également une large gamme de produits de coiffage.

LUIGGI COIFFEUR
49, rue des Trois pigeons
05 49 23 18 60
Courriel : luiggicoiffeur86@gmail.com
Facebook : luiggi coiffeur Châtellerault 86
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 17h.

Entre artisanat... et Art

Une vingtaine de métiers s'exposent au 8e Salon des Artisans Créateurs.

À notre porte, une rue plus loin, un village à côté, les artisans créateurs sont près de nous, nombreux à faire vivre avec passion le monde de l'artisanat d'art.

La 8e édition du Salon des Artisans Créateurs de la Vienne permet de découvrir une vingtaine de ces métiers d'art implantés sur notre territoire. Artistes autant qu'artisans, ils sont bijoutier-joaillier, coutelier, tapissier, ébéniste, céramiste, illustratrice, éditrice de livres pour enfants, restaurateur de céramique, spécialiste du vitrail, créatrice de bijoux fantaisie, créatrice en couture, productrice d'huiles biologiques ou de confitures maison… une pléiade de métiers… Cette belle manifestation ouvre une porte sur l'univers des artisans créateurs, connus et reconnus pour leur savoir-faire exceptionnel.

SALLE DU VERGER
Parc du Verger, avenue Maréchal Leclerc
Le 30 avril de 14h à 19h
et le 1er mai de 10h à 19h

Florent Bricault
Spécialiste des locaux pour les pros

Installé depuis le 1er octobre dernier à la pépinière René Monory, Florent Bricault est un spécialiste de la vente-location de locaux professionnels et de fonds de commerce. « *Je sers d'intermédiaire entre les propriétaires de locaux et les entrepreneurs. Il s'agit majoritairement de TPE, jusqu'à une cinquantaine de salariés. Commerce, activités de bureau, industrie : je touche de nombreux secteurs.* » Florent Bricault couvre le nord de la Vienne et des Deux-Sèvres. Il constate une évolution significative du marché à Châtellerault. « *À chiffre d'affaires équivalent, les prix ont baissé. La surface demandée a également diminué. La demande principale concerne des locaux de 300 à 400 m². Il y a malgré tout un intérêt important des enseignes nationales pour Châtellerault.* » À la pépinière, il partage son bureau avec d'autres entreprises. « *Ça permet d'échanger des idées, de tisser des liens. C'est également intéressant sur le plan financier. Il y a une vraie dynamique portée par le service économique de la Ville.* »

CONTACT : 06 72 78 21 88 - 05 49 52 20 20

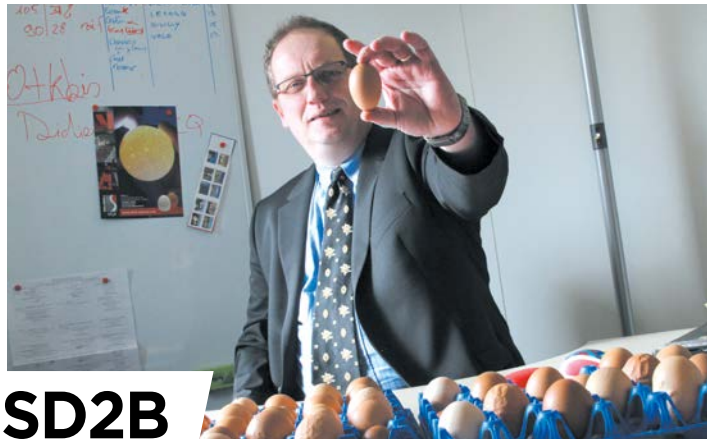

SD2B
Une entreprise en « poule » position !

En janvier, SD2B à intégré le bureau 3 de la pépinière René Monory. Spécialisée dans la commercialisation de machines de traitement et contrôle de la qualité des œufs de poules, la société est dirigée par Xavier Scholtz. « *J'ai repris cette activité jusqu'alors implantée en Rhône-Alpes. Le choix de la pépinière s'est imposé de lui-même. Elle offre des services qu'on ne trouve pas ailleurs.* » SD2B a l'exclusivité de la commercialisation de la SeeMAx. Cette machine a été développée par Sogeti High Tech, une filiale de Capgemini.
« *Elle détecte les défauts des œufs de consommation avant l'étape du calibrage. Il peut s'agir de salissures, de fissures, voire de déformations. Ces anomalies sont détectées par un système de vision qui réalise 36 images de chaque œuf.* » La machine peut contrôler ainsi entre 20 000 à 270 000 œufs à l'heure. Les clients de Xavier Scholtz sont basés dans toute la France et à l'international.
« *Ce sont majoritairement des centres de conditionnement d'œufs. C'est un marché porteur. Le contrôle de la qualité est plus que jamais important dans le secteur agroalimentaire.* »

CONTACT : 06 82 57 30 88 - 05 49 93 59 01
www.sd2b-seemax.com

GRANDE AGGLO : PLUS ATTRACTIVE !

Aujourd'hui rattachés à la Communauté de communes des Vals de Gartempe et Creuse, Angles-sur-l'Anglin et les ruines de son château fort marqueront la frontière de la future grande Agglo avec le département de l'Indre.

Le 1er janvier 2017, le périmètre de l'Agglo va considérablement s'élargir : avec les trois communautés de communes des Portes du Poitou, du Lencloîtrais et des Vals de Gartempe et Creuse, c'est une nouvelle « Grande Agglo » qui va naître. Et avec elle la chance pour l'ensemble de ses communes et de ses habitants de devenir l'entrée nord de la nouvelle grande région Poitou-Charentes - Aquitaine - Limousin créée le 1er janvier dernier !

Après la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (dite loi MAPAM) et la loi relative à la délimitation des régions, la loi NOTRe (portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015 incarne le 3e volet de la réforme des territoires voulue par le gouvernement.

Cette dernière prévoit la mise en œuvre de nouveaux schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI) : au 1er janvier 2017, la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais (CAPC) s'élargit et rejoint les Communautés de communes Les Portes du Poitou, Lencloîtrais et Vals de Gartempe et Creuse.

UN BASSIN DE VIE ET D'EMPLOI COHÉRENT

Ce nouveau périmètre étendu va permettre à ces quatre entités actuelles qui vont unir leurs forces, de renforcer leur visibilité au sein de la nouvelle Grande Région : porte d'entrée de la région, via les axes majeurs que sont l'A10 et la future LGV entre Paris et Bordeaux, son poids démographique et ses activités industrielles permettront de constituer un bassin de vie et d'emploi cohérent et représentatif d'un territoire attractif.

Concrètement, la réforme engagée va modifier l'organisation administrative locale et uniformiser les pratiques des habitants, tout en permettant à la nouvelle Grande Agglo de peser dans la nouvelle région, en gardant notamment un équilibre avec Poitiers au sein du département de la Vienne.

> UN CALENDRIER... SERRÉ !

- **12 octobre 2015 :** présidée par la préfète de la Vienne, la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI) a présenté aux membres des 4 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) actuels le projet d'organisation nouvelle. Un schéma (SDCI) a été envoyé aux communes et EPCI pour avis.
- **Décembre 2015 :** recueil des résultats de la consultation.
- **8 février 2016 :** vote des amendements par la commission.
- **25 mars 2016 :** schéma définitif.
- **15 juin 2016 :** date limite pour la rédaction des projets de statuts des nouvelles collectivités et des projets de périmètre. Consultation des collectivités concernées sous 75 jours.
- **31 décembre 2016 :** mise en œuvre du nouveau schéma par arrêté préfectoral.

> DES COMPÉTENCES À DÉFINIR

La loi oblige aujourd'hui les communes membres d'un EPCI à lui déléguer un certain nombre de compétences, certaines étant obligatoires et d'autres optionnelles ou facultatives.

À titre d'exemple, la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais (CAPC) exerce les compétences obligatoires définies par le code des collectivités : développement économique, aménagement de l'espace communautaire, équilibre social de l'habitat et politique de la ville, transports, collecte et traitement des déchets, assainissement.

Par ailleurs, elle a choisi d'exercer 4 autres compétences dites « optionnelles » (au moins 3 à choisir obligatoirement dans une liste de 6) :

- création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- assainissement
- protection et mise en valeur du cadre de vie
- construction, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (lire page suivante).

CARTE DE LA FUTURE GRANDE AGGLO

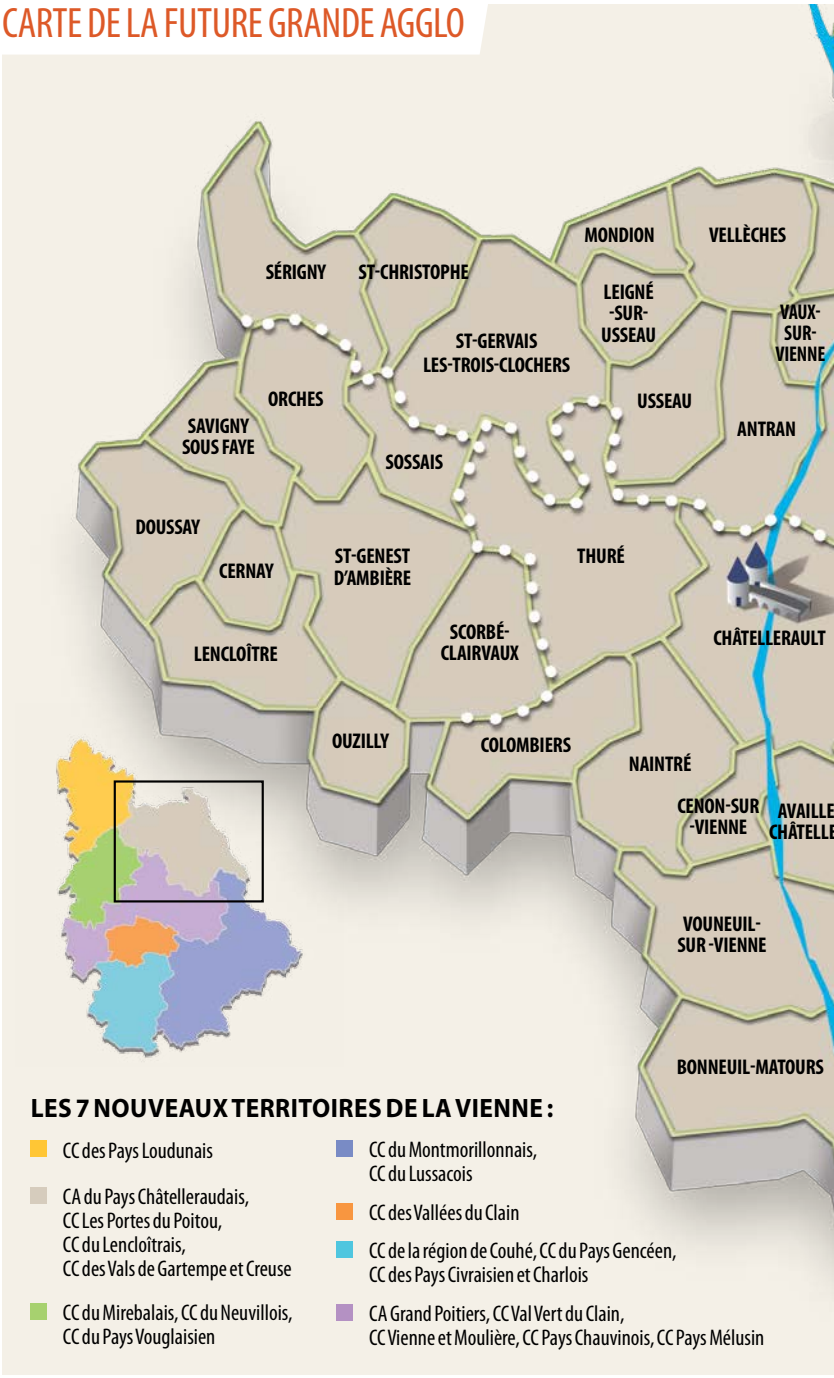

Enfin, la CAPC exerce des compétences « facultatives », que les communes membres lui ont transférées en plus de celles fixées par la loi : soutien aux acteurs culturels et sportifs, gens du voyage, lutte contre la divagation d'animaux, aménagement numérique, communication et promotion communautaire… Puisque les choix diffèrent ajourd'hui d'un EPCI à l'autre, l'une des grandes difficultés des prochains mois va consister à se mettre d'accord sur les compétences optionnelles et facultatives qu'exercera demain la future Grande Agglo !

« *C'est un travail de concertation mené à grande échelle* », témoigne ainsi Michel Grangette-François, chargé de mission « Grande Agglo » à la CAPC. « *Un comité de pilotage a été créé pour que les 4 exécutifs actuels puissent échanger. Les réunions des maires et des conseillers communautaires sont d'ores et déjà programmées. 34 groupes de travail sont mis en place pour que tous les homologues concernés étudient toutes les compétences exercées aujourd'hui !* »

> L'AGGLO AU QUOTIDIEN : LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

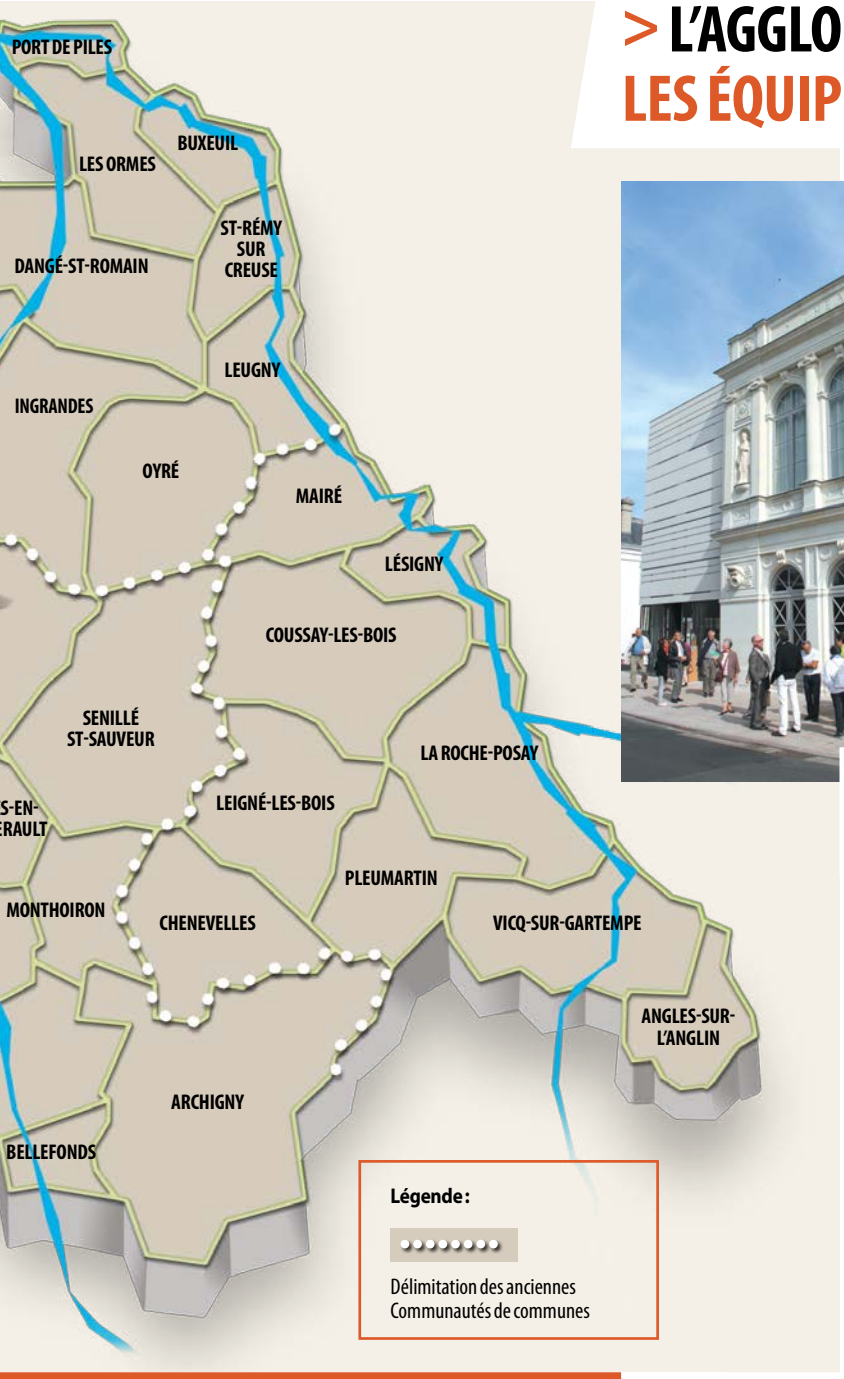

Le théâtre Blossac est le seul théâtre à l'italienne du territoire.

Parmi ses compétences optionnelles (lire page précédente) l'Agglo actuelle (CAPC) a choisi la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire : parallèlement aux équipements dont disposent chaque commune membre, d'autres ont été délégués à l'Agglo ou même directement construits par ses soins, afin de garantir à toute la population du territoire une égalité d'accès à une meilleure diversité culturelle et des activités sportives variées. Ils resteront les plus importants en taille dans la future Grande Agglo.

Le conservatoire Clément Janequin dispense un enseignement artistique musical labellisé, qui s'adresse à tous les jeunes (et moins jeunes aussi !) de l'Agglo.

Le Centre aquatique.

LA FUTURE GRANDE AGGLO EN CHIFFRES

- 84 000 habitants
- 47 communes
- 1 232 km²
- 19,84% de la population de la Vienne (86)
- 17,62% de la superficie de la Vienne (86)

Patinoire au cœur de la Manu.

> LIGNE GRANDE VITESSE (LGV)

La mobilisation toujours de mise

Jean-Pierre Abelin, maire de Châtellerault et président de l'Agglo, aux côtés d'une cinquantaine d'autres élus et maires du Châtelleraudais, unis le 1er avril 2015 pour le respect des engagements de la SNCF.

Il y a un an, la pétition lancée par l'Agglo recueillait des milliers de signatures pour que la SNCF respecte ses engagements pris en 2010 : 5 arrêts garantis dans chaque sens en gare de Châtellerault pendant les 10 ans suivant l'ouverture de la ligne LGV Paris-Bordeaux, soit jusqu'en 2027. En dépit de l'annonce l'été dernier par Jean Auroux, Médiateur nommé par le Ministre des Transports, du maintien de ces allers-retours, aucune confirmation écrite n'a encore été présentée par la SNCF à l'heure où nous écrivons ces lignes.

À la fin du mois dernier, la presse locale se faisait l'écho de nouveaux trains directs à venir, entre Paris et Bordeaux , portant de 13,5 à 18,5 le nombre total d'allers-retours entre Bordeaux et Paris. D'où une inquiétude légitime pour l'ensemble du territoire de l'agglomération châtelleraudaise : ces nouveaux trains peuvent-ils remettre en cause la convention signée en 2010, assurant les 5 allers-retours quotidiens entre Paris et Châtellerault, et maintenue par Jean Auroux l'an passé ? Ou l'amélioration des horaires des trains de grande ligne confirmée dans un courrier d'août 2015 par la directrice générale de la SNCF, Rachel Picard ?

Confirmer les arrêts prévus

Jean-Pierre ABELIN est une nouvelle fois intervenu le 30 mars dernier auprès de Guillame Pépy, P.-D.G. de la SNCF,et le Sénateur de la Vienne Alain Fouché a relayé cette intervention au Sénat pour lui demander de confirmer officiellement les arrêts prévus. La mobilisation de l'ensemble des élus et des habitants du territoire est plus que jamais requise.

> NATATION

Ferraoun poursuit son ascension

Toujours licencié au CSAD (qui l'accompagne depuis ses premières longueurs en bassin de natation !), Charef Ferraoun a été repéré et sélectionné il y a presque 2 ans par Eric Variengien, directeur technique du Pôle Espoirs de Natation du Limousin.

Après d'excellents résultats l'an passé en coupe de France des Régions, il était parvenu à se qualifier pour le championnat national qui a eu lieu à Agen l'été dernier, ainsi que pour le championnat Elite qui vient tout juste de se dérouler à Montpellier au début de ce mois-ci (NDLR – à l'impression de ce numéro, les résultats ne nous sont pas encore parvenus).

En janvier dernier, Charef Ferraoun apprenait sa sélection IRSO (InterRégion Sud-Ouest) pour le VIIIe Meeting de Lisbonne, qui a eu lieu au mois de février : sa première sélection au Portugal en équipe de France Espoirs ! Ayant réussi à accrocher une finale sur le papillon en 200m et à décrocher un podium dans sa catégorie, il est donc rentré avec une place en poche pour un stage à Fuerteventura en Espagne, et surtout avec un ticket pour la Coupe de la Confédération Méditerranéenne de Natation (COMEN) qui se déroulera en Grèce cet été ! Un tournoi à résonance mondiale qui n'est pas sans faire penser à certains JO qui se dérouleront à Rio en août prochain…

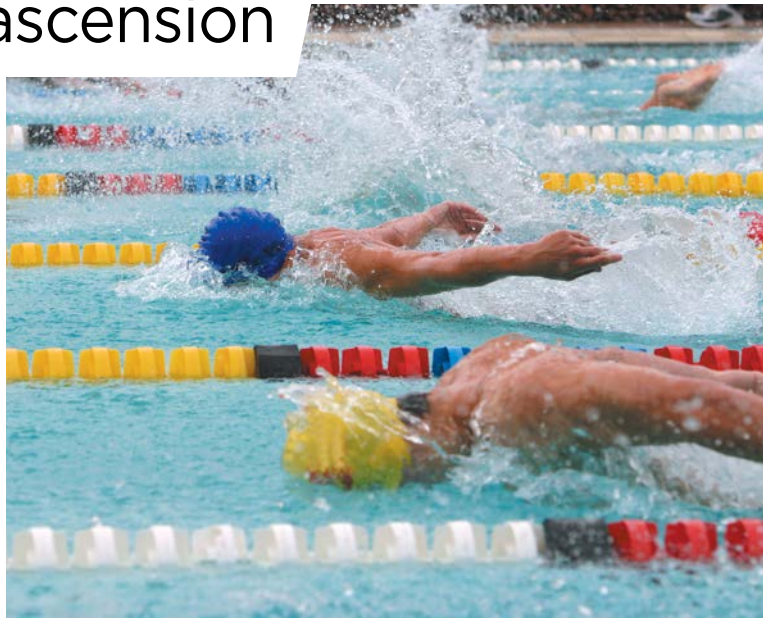

> JEAN-LOUIS AUDIGUÉ

Un talent... et un train d'union !

La passion de Jean-Louis Audigué, président de l'Union des Clubs de Modélisme depuis 1990 et fondateur d'EuroModel's en 1995, ce sont les trains. Pourtant, il n'est pas vraiment « tombé dedans » petit. Lorsqu'il était enfant, il n'avait pas de train.

Tombé très jeune dans la marmite de la vie associative, Jean-Louis Audigué a créé un club de modélisme dès 1972. Et une première manifestation de modélisme ferroviaire a vu le jour dès 1976. Ses premières armes, il les a faites dès 12 ans, le jeudi, au « ciné-jeunesse » (où est aujourd'hui le Nouveau théâtre). « *Parfois, le film arrivait par le train à 15 heures. On fonçait à la gare à vélo pour récupérer les bobines !* ». Toujours un trait d'union avec les trains... Collaborant à des revues spécialisées, Jean-Louis Audigué a construit et décrit des dizaines de locomotives. Il ne les a pas toutes gardées... « *Ce qui m'intéresse, c'est de construire. Une fois que ça fonctionne, je suis moins passionné. Je suis plus un contemplatif...* ».

L'ÉDITION 2016 D'EUROMODEL'S
(la dixième !) donne rendez-vous à tous, passionnés de maquettes et de modèles réduits, ou simples familles, les 1er et 2 octobre au parc du Chillou. De beaux moments de poésie, de rêve, d'émotion... et de nostalgie, avec le retour de Railexpo à Châtellerault : 40 ans plus tard, les trains reviennent !
www.euromodels2016.fr

L'ASPC, un club de football symbole de la communauté portugaise

L'histoire de la communauté portugaise de Châtellerault est indissociable de celle de l'ASPC. L'Association Sportive des Portugais de Châtellerault (ASPC), club de football, est un véritable emblème. Une génération de travailleurs arrivée dans la région dans les années cinquante qui exerçaient souvent des métiers difficiles. Dans la tête de l'un d'entre eux germe une idée : fonder un club de football. José Tavarès a la passion du ballon rond, bien sûr, mais avant tout l'envie de souder les Portugais de la ville. Après des années passées sur les marchés, José Tavarès, a longtemps tenu « Le Camus », avenue Pierre Abelin...

Depuis sa création, en 1973, le club, à l'origine composé uniquement de Portugais, s'est ouvert à d'autres nationalités et l'ASPC, entraînée par Luis Da Silva, compte aujourd'hui seulement trois joueurs lusitaniens. Ce qui n'empêche pas la grande famille des Portugais de se rassembler autour de son équipe ! Au stade de la Montée Rouge, près de 300 supporters, à chaque rencontre manifestent avec ferveur leur soutien à leurs joueurs. Mais cette ferveur s'est un peu modérée depuis le déplacement du club. Les repères se sont un peu perdus, mais pas l'identité d'un club qui se veut toujours familial et populaire. Tous les quinze jours, Francis Da Silva, le président de l'ASPC, charge le coffre de sa voiture... pour alimenter la buvette ! En regrettant le lieu convivial et accueillant qu'était le club-house pour les supporters. L'équipe première évolue cette saison en Promotion d'honneur et dans ses rangs, l'ASPC compte aujourd'hui 162 licenciés : trois équipes senior, trois arbitres, une équipe resserrée de dirigeants, tous bénévoles. Le mercredi, une quarantaine d'enfants goûtent aux joies du ballon rond, et l'état d'esprit est resté familial et festif. Comme au bal des Portugais qui, depuis une vingtaine d'années, rassemble de très nombreux fidèles! Comme le souligne Francis Da Silva, « *L'important, c'est d'abord de faire plaisir aux joueurs. Et aux familles ! Et cette année, le 23 avril, avec un très bel orchestre...* ».

L'équipe U15 de l'ASPC, lors du match contre Loudun le mois dernier.

> LIGNES EN VIENNE

Une meilleure desserte pour Châtellerault

Un vent nouveau souffle sur le département et notamment Châtellerault pour les transports en commun. Géré par le Conseil départemental, le réseau Lignes en Vienne prend un nouveau virage avec une offre plus dense et mieux adaptée.

Dix-huit. C'est le nombre de lignes de cars qui sillonnent désormais le département sous les couleurs de Lignes en Vienne. Des possibilités plus nombreuses de voyager s'offrent ainsi aux usagers et notamment aux Châtelleraudais. De Châtellerault, vous pouvez ainsi prendre le car pour Poitiers, Loudun, La Roche-Posay ou La Celle-Saint-Avant (voir encadré).

Lignes en Vienne vous propose également des voyages moins chers. L'opérateur de transport départemental a établi un tarif unique de 2,50€. Une tarification assortie d'une gamme d'abonnements permettant d'obtenir au moins 40 % de remise et qui bénéficie d'un remboursement de 50 % par l'employeur.

TITRES	PRIX DE VENTE *
Titre unitaire	2,50 €
10 voyages	15 €
Mensuel	40 €
Annuel	400 €**
Mensuel jeunes	20 €
Annuel jeunes	200 €**
Coup de pouce mensuel	15 €
Moins de 5 ans	Gratuit

*Abonnement jeunes = -26 ans sans conditions
Coup de pouce = demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA et de l'AAH sur présentation de justificatifs.
**les titres annuels peuvent être réglés en 4 fois

Également tourné vers l'avenir, Lignes en Vienne met à votre disposition un système de billetterie moderne et une intermodalité accrue avec les réseaux Vitalis, TAC et TER.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
lignes-en-vienne.fr
05 49 210 400 (numéro non surtaxé)

Lignes en Vienne propose une intermodalité accrue avec les réseaux Vitalis, TAC et TER.

Lignes en Vienne

Où acheter vos titres de transport à Châtellerault

- Chez le transporteur : Transdev Poitou-Charentes-Châtellerault 5 rue Bernard Palissy
- ZI du Sanital
- Directement auprès des conducteurs de car.

Ils peuvent également vous remettre les formulaires d'abonnement Vienne Liberté, Coup de pouce et Jeune à télécharger également sur le site internet : lignes-en-vienne.fr

Quatre lignes desservent Châtellerault et sa région

Ligne 100	CHÂTELLERAULT / POITIERS
Ligne 201	CHÂTELLERAULT / LENCLOÎTRE / LOUDUN
Ligne 202	CHÂTELLERAULT / LA CELLE-SAINT-AVANT
Ligne 204	CHÂTELLERAULT / LA ROCHE- POSAY

Lignes en Vienne en chiffres

- 2008 : année de création de «Lignes en Vienne».
- 18 lignes
- + de 1,5 million de km parcourus par 97 cars.

> SÉCURITÉ ROUTIÈRE

« **Je repasse mon code...** Et alors ? »

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
sécurité routière

Après le succès rencontré l'an passé lors de la 1re édition, le service du développement solidaire de la Ville organise une nouvelle journée de prévention routière à destination des seniors.

L'opération « Je repasse mon code... Et alors ? » aura lieu salle de l'Angelarde, le mardi 10 mai, avec au choix deux sessions pour les participants : le matin, de 9h30 à 12h, ou l'après-midi, de 14h à 17h. Chaque session se décompose en deux parties. À chaque fois, tandis que la moitié des 150 participants attendus « repassera » son code de la route sur grand écran (examen ludique de type « quizz », pour découvrir les nouveaux panneaux et la législation actuelle), l'autre moitié participera à des ateliers pour tester sa réactivité ou rencontrer des professionnels de la santé. Puis les deux groupes échangent leur place.
Ce rendez-vous organisé en partenariat avec la préfecture de la Vienne et Groupama est gratuit et s'adresse aux plus de 60 ans.

STATIONNEMENT

Depuis quelques jours, les policiers municipaux sont équipés de terminaux numériques pour dresser des « PV électroniques » : plus de procès-verbal papier sous votre pare-brise, juste un petit avis de contravention. Vous recevrez ensuite sous quelques jours un courrier à votre domicile, qui vous proposera différentes modalités de règlement pour l'infraction constatée.

TRAVAUX

GRAND'RUE DE CHÂTEAUNEUF

Les travaux commencés en début d'année sont en passe de s'achever d'ici quelques jours, conformément au calendrier initialement prévu. Le bâtiment de la pizzeria « Le Fournil » qui avait brûlé en 2013 a été reconstruit à neuf.
La rue va prochainement être rouverte à la circulation, et les déviations mises en place pour l'occasion enfin supprimées.

SACS-POUBELLE

Gratuits et remis aux Châtelleraudais sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité (une fois par an et par foyer), les sacs noirs et jaunes sont désormais distribués le 1er mercredi de chaque mois, salle Clemenceau, de 8h à 17h30.

À NOTER

- Vous pouvez remettre votre pièce d'identité et vos justificatifs à un tiers pour retirer vos sacs à votre place.
- Des places de stationnement sont spécialement dédiées aux usagers, devant la salle Clemenceau.
- **À Châteauneuf, la distribution aura lieu désormais à la salle polyvalente de la Maison Pour Tous, le 1er jeudi du mois, de 13h30 à 17h.**

Prochain rendez-vous : mercredi 4 mai 2016

DÉCHETS

DÉCHÈTERIES

N'oubliez pas ! Dès le 2 mai, le badge sera obligatoire pour accéder à votre déchèterie !

Renvoyez vite votre formulaire papier ou remplissez-le en ligne sur www.agglo-chatellerault.fr

SANTÉ PUBLIQUE

COLLECTE DE SANG

EFS
Donnez, Redonnez
ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Même jour, même heure, même lieu : **le dernier jeudi de chaque mois, salle Camille Pagé, de 15h à 19h.**

La prochaine collecte aura lieu jeudi 28 avril, 12 avenue Camille Pagé.

L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

L'intérêt général d'un territoire n'est pas la somme des intérêts particuliers. Il est le fondement de la vision à long terme du développement de leur ville, portée par les élus.

Avant chaque projet culturel, sportif ou d'aménagement urbain, une concertation avec le public par le biais de réunions ou de comités de pilotage est mise en place. Nous arrêtons ensuite nos choix en fonction de l'intérêt général et nous nous efforçons alors d'être les plus pédagogues possible auprès de la population.

Il est donc facile pour l'opposition de critiquer en se donnant le « bon rôle » et surtout en « sautant » sur chaque manifestation d'intérêts particuliers.

Pour les aménagements routiers de Targé, nous rappelons que l'opposition socialiste lorsqu'elle était au pouvoir n'avait rien fait, sinon baisser la vitesse autorisée à 50 km/h sans que cela n'ait aucun effet sur la vitesse réelle… Et l'avenue Foch, dans un état de détérioration avancée alors qu'elle constitue une entrée de ville, a retrouvé aujourd'hui une seconde jeunesse où se côtoient cyclistes, piétons et automobilistes.

Pardonnez-nous d'être volontaristes… et de faire marche AVANT pour le bien commun de notre ville et de ses habitants, en prenant en compte ce qui nous paraît collectivement intéressant !

Le groupe de la Majorité municipale
lequipeabelin@gmail.com

CIRCULATION ET MARCHE ARRIÈRE

En tant qu'élus municipaux, nous sommes au contact des Châtelleraudais et relayons, via ce magazine ou pendant les Conseils Municipaux, certaines de leurs préoccupations ou protestations.

C'est ce que nous avons fait, dans le domaine de la circulation, pour les désormais fameuses « chicanes de Targé ». Nous avions signalé ce problème. Les chicanes du bas ont été d'abord enlevées, puis replacées en laissant davantage d'espace ainsi que nous l'avions demandé. Celles du haut, placées à l'entrée d'un virage, ont été remplacées par des « coussins berlinois » dont l'efficacité devra être évaluée. Marche arrière donc de la mairie sur cet aménagement.

Nous intervenons aussi régulièrement à propos du catastrophique aménagement de l'avenue du Maréchal Foch. Stationnement difficile voire impossible, voies piétonnes et cyclables trop proches les unes des autres… ou disparaissant subitement, au détour d'un arrêt de bus ou d'un poteau qui passait par là. Les habitants protestent et ils ont raison car c'est une question de bon sens. C'est la police municipale qui leur répond et verbalise. Là aussi une vigoureuse marche arrière serait souhaitable.

Ainsi va la vie des élus municipaux d'opposition que nous sommes, beaucoup de combats, quelques victoires et le sentiment, parfois, d'être utiles à nos concitoyens. Nous restons donc positifs et constructifs !

Le groupe de la Gauche : M. Guérin, F. Méry, P. Baraudon, M. Metais, Y. Ganivelle, K. Weinland, G. Michaud, D. Pesnot-Pin

Texte non reçu dans le délai imparti.

Le Groupe du « Rassemblement Bleu Marine »
É. Audebert, L. Brard

Conformément au règlement adopté en conseil municipal, l'expression est limitée à parts égales à 1 500 signes pour la majorité et à 1 500 signes pour l'opposition. Les 1 500 signes de l'opposition sont répartis entre chaque groupe représenté au conseil municipal, au prorata du nombre de sièges détenu, soit 1 200 signes pour le groupe de la Gauche (8 conseillers), et 300 signes pour le groupe du « Rassemblement Bleu Marine » (2 conseillers).

NOUVEAU DÉCHÈTERIES

BADGE OBLIGATOIRE DÈS LE 2 MAI 2016

Demandez-le sans attendre !

Formulaire disponible sur www.agglo-chatellerault.fr

ou dans vos boîtes aux lettres à partir du 15 février

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

0 800 835 821 Service & appel gratuits

www.agglo-chatellerault.fr

PAYS CHÂTELLERAUDAIS
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

VOTRE CONSTRUCTEUR A CHÂTELLERAULT
DEMEURES & COTTAGES
Constructeur de maisons depuis 25 ans
DEVENEZ PROPRIETAIRE POUR LE PRIX D'UN LOYER
PRÊT À TAUX ZÉRO+
0%
PTZ+
JUSQU'À 100 000 € DE PRET À TAUX 0%
ÉTUDE GRATUITE ET SANS ENGAGEMENT
NF
MAISON INDIVIDUELLE
demeures-et-cottages.com
43 RÉSIDENCE PABLO PICASSO
86100 CHÂTELLERAULT
05.49.02.57.47
DEMEURES & COTTAGES
Renseignements et conditions en agence. Offres non cumulables. Demeures & Cottages est une enseigne du groupe BCMI. RC Poitiers B 381 735 018. Mars 2016.

1er Salon de la Vienne
Développement durable, mon coiffeur s'engage
OFFRE "COIFFURE"
pour VOUS sur tous les services du salon
sur presentation de ce bon à l'accueil
-20%
Coiffeurs Créateurs
Visagiste - Conseil
33, Av du Maréchal Leclerc CHATELLERAULT
9h -19h
05 49 21 44 25
facebook
Coiffeurs Créateurs
INSTITUTIONS DE LA COIFFURE